

## Notes révision du SCoT

Comme suite à la réunion publique du 07/03 organisée à Cavaillon par le syndicat, j'ai noté :

- ❖ Comme suite aux avis défavorables de plusieurs PPA et de la commission d'enquête, le syndicat renonce, compte tenu des risques juridiques, à poursuivre la procédure engagée et a lancé une adaptation de son projet.
- ❖ Ce nouveau projet devrait être arrêté mi-avril enfin de ré-enclencher la procédure : avis PPA, enquête publique.
- ❖ Le nouveau projet reprendra le PADD et le DOO avec comme adaptations par rapport au projet initial :
  - Renforcer la protection des Trames Bleues et Vertes et mettre en place des réserves de biodiversité à remettre en état. Améliorer la précision cartographique.
  - Mieux prendre en compte les obligations de la charte du PNRL avec une cartographie.
  - Augmenter la densification urbaine et limiter la consommation foncière.
  - Renforcer les préconisations pour la transition énergétique notamment en lançant un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
  - Renforcer la prise en compte des risques inondation notamment en prenant en compte le PGRI.
  - Réduction de l'objectif de développement démographique de 1% à 0,9% et présentation des hypothèses et des modes de calcul.
  - Réduction du nombre de logements projetés et augmentation de la composante sociale. Nouvelle répartition de ces objectifs par bassin.
  - Revaloriser les filières agricoles et mettre en place des études de compensation agricole des opérations d'aménagement importantes.
  - Prise en compte de l'activité forestière.
  - Limitation des besoins fonciers pour l'économie et notamment réduction du périmètre de la zone d'activité au sud de Cavaillon.
  - Renforcement du commerce existant et pas de nouvelle création.
  - Encourager les mobilités douces.
- ❖ Les documents devraient être consultables sur le site du syndicat après arrêt du nouveau projet.

On peut se féliciter que devant les nombreuses lacunes du projet initial et l'ensemble des observations, souvent concordantes, des PPA et des associations, la commission d'enquête ait clairement justifié son avis défavorable et que le syndicat l'ait pris en compte.

Plus qu'un nouveau projet, il semble qu'il s'agisse d'un toilettage pour enlever les points de blocage. Cela devrait permettre quand même d'améliorer le document et de limiter un peu les impacts sur l'environnement.

Il conviendra de vérifier comment ces adaptations se traduisent dans les documents qui seront arrêtés et de poursuivre nos demandes pour une gestion de l'espace proposant une meilleure prise en compte de l'environnement et des enjeux sociaux actuels.